

Le Petit Millançois

Bulletin municipal
Juin 2019

Sommaire

- Le mot du Maire page 1
- Vie communale page 4
- Vie locale page 21
- Intercommunalité page 29
- Vie associative page 32
- Civisme page 45
- Renseignements utiles page 46
- Agenda des manifestations



ÉPNIK
"d'ÉPAS"
"Élément d'air"

4-7-2019

Gourmandises d'Océane
 Boulangerie • Pâtisserie • Chocolaterie
 2, rue des Fossés - 41200 MILLANÇAY
 Tél. : 02 54 96 65 00

aigret menuiserie
 ébénisterie
 AIGRET MENUISERIES SARL
 Fabien Aigret
 Route de ROMORANTIN
 41200 MILLANÇAY France
 Tél 02 54 96 64 26
 Fax 02 54 96 02 83
 aigretmenuiserie@orange.fr
 www.aigret-menuiseries.com

À CORPS PARFAIT
 votre beauté,
 c'est mon métier
 Prothèses ongulaires Extension de cils
 Angéline Boutron
 06 30 99 26 23
 angeline.boutron@gmail.com - acorpsparfaitbyangel

Angel artisan coiffeur
 02.54.96.34.18
 Permanence esthétique!!
 8 rue des carnutes 41200 MILLANÇAY
 Du mardi au vendredi de 9h à 19h
 Le samedi de 8h à 16h
 NON STOP/AVEC OU SANS RENDEZ VOUS



Berry Services
 Prestations espaces verts
 pour professionnels et particuliers
 Prestations agricoles
 Achat et vente de bois
 Clôtures

Berry Julien 06.81.04.87.83
 2 rue du couvent julienberry@hotmail.fr
 41200 Millançay

Pourquoi payer plus cher ailleurs?
 > Pose Menuiserie PVC et aluminium
 > Portails
 > Volets roulants et battants
 > Stores
Xavier Jourdin
 3, rue de la Boulaye
 41 200 Millançay
 Tél. 02 54 96 39 10
 Port. 06 79 73 59 99
 Mail : jourdin.x@orange.fr
 www.fenetre41.fr

FAMILY WORKSHOP
 FW
 TATOUAGE ARTISTIQUE

IED
 WWW.INTEGRATIONETDOMOTIQUE.FR

HI-FI - HOME CINEMA - MULTIROOM
 SALLE DE CINÉMA PRIVÉE - ACOUSTIQUE
 RÉSEAUX WIFI - DOMOTIQUE

SIMOND ALEXANDRE 16 RUE DU PLESSIS
 06 83 20 57 23 41200 MILLANÇAY
 CONTACT@INTEGRATIONETDOMOTIQUE.FR

SARL
CARROSSERIE ROBINEAU
 TOLERIE PEINTURE
 "LES FOSSES" - 41200 MILLANÇAY
 Tél. 02 54 96 04 79 - Fax : 02 54 96 07 52 - Tél. Voit. 06 40 76 66 77



PLAUT Sébastien

de 20 ans au service de l'habitat
 Port.: 06 71 11 78 20

- ✕ Peinture Int. / Ext.
- ✕ Enduit ciré
- ✕ Revêtement Sols et Murs
- ✕ Peinture Ravalement
- ✕ Vitreie
- ✕ Papier peint
- ✕ Démoussage de toitures

Devis gratuit

plautseb@wanadoo.fr
 8, rue du couvent - 41200 Millançay
 Tél.: 02 54 96 08 50

David VAUQUELIN
 Plomberie, chauffage, électricité.
 Tél. fixe : 02 36 38 60 36
 Tél. port. : 06 43 80 58 81
 Mail : davidvauquelin@live.fr
 12, rue du Colombier. 41200 - MILLANÇAY

L'Arche du Souvenir

Daniel VILLEMONT
 33 Route de Vernou - 41200 MILLANÇAY
 Tél. 06.60.75.79.11
 larche.du.souvenir@gmail.com
 Site internet : <http://www.larche-du-souvenir.fr>

DESTINATIONS PAYSAGES
 Aménagement et entretien paysager
 RUDY BONNEFOY
 5 rue Monthault - 41200 MILLANÇAY
 Tél. : 02 54 96 07 40
 Port. : 06 22 47 94 37
 Mail : rudy.bonnefoy@hotmail.fr
 Site : www.destinations-paysages.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chères Millançoises, chers Millançois,

Début 2014, notre équipe municipale avait pris l'engagement d'agir pour la prospérité de notre village. Cinq ans plus tard (déjà) et à quelques mois de la fin de notre mandat, nous vous proposons de revenir en préface sur l'essentiel. Vous trouverez dans chaque rubrique : finances, affaires scolaires, travaux et urbanisme, rédigées par nos adjoints, plus amples informations.

- **Conseil Municipal :**

Plus de quatre-cents délibérations, prises à une large majorité, sauf une ou deux exceptions, ont conduit à la réalisation en grande partie du programme que nous avons envisagé.

- **Équipe Municipale :**

Stabilité des effectifs amenant une montée en puissance des compétences dans la diversité.

- **Évolution de la population millançoise :**

Avec un taux d'évolution positif de 0,85% par an, notre commune occupe le 3^{ème} rang sur les 12 communes de la Sologne des Étangs, derrière Villeny et Yvoy-le-Marron qui font partie, aujourd'hui de la grande banlieue orléanaise.

- **Santé :**

Malgré un programme d'accueil prenant en charge, au moins sur la première année, toutes les charges de fonctionnement d'un médecin généraliste, nous n'avons pas réussi à convaincre les candidats, l'exercice seul en cabinet restant la principale objection.

Par contre, grâce à une prise en compte immédiate des souhaits d'implantation d'une dentiste et le concours primordial de l'intercommunalité dans son financement, un cabinet dentaire a été ouvert début 2018.

Pour palier à toute urgence santé et sécurité, notre plan de sauvegarde conçu par notre équipe municipale, permettra de mobiliser nos moyens communaux en complément des secours professionnels.

- **Enfance, écoles :**

L'un des thèmes majeurs de notre engagement, un soin particulier et prioritaire a été apporté à l'environnement scolaire de nos enfants et de leurs enseignantes.

La réécriture laborieuse mais indispensable des statuts de notre S.I.V.O.S. a permis une bonne clarification des compétences et de la répartition des charges associées.

Nous aurons vécu la mise en place non sans difficultés, des **Temps d'Activités Péri-scolaires** et son abandon trois années plus tard.

Les effectifs de nos écoles en légère diminution restent critiques. Le recrutement devient stratégique...

Notre adjoint Philippe Jacquet et président du S.I.V.O.S. détaille dans les pages suivantes son action.

- **C.C.A.S.**

Les repas et l'animation proposés annuellement à nos aînés ont connu le succès pérenne que l'on espérait.

Le Comité Communal d'Actions Sociales a pu venir en aide à une douzaine de Millançois en difficulté.

- **Commerces et artisanat :**

Depuis 2014, c'est le troisième épicier qui tente de vivre grâce à la proximité de ses services. Nous avons encouragé sans relâche, les Millançois et nos associations à franchir le pas de sa porte, comme celle de notre boulanger d'ailleurs. Espérons que le message soit enfin passé.

Nous avons enregistré la création de trois entreprises artisanales et le siège social d'une société de formation.

- **Vie Associative :**

Les trompes de la Frénais ont choisi d'établir leur siège à Millançay et de venir répéter dans notre salle des fêtes.

Deux nouvelles associations : Millan'cyclisme et le Club Détente ont contribué à l'animation sportive de la commune.

- **Finances :**

L'endettement de la commune a décru de 763 000 € à fin 2013 à 568 000 € à fin 2018.

La taxe d'habitation est passée de 12% à 14.5 %, la taxe foncière sur le bâti de 14.5 à 17% et non bâti de 37% à 38% en avril 2015. Elles sont restées constantes depuis.

Je vous invite à vous reporter au bilan financier complet, préparé par notre adjoint Pascal Lieuve.

- **Urbanisme :**

Huit demandes de permis de construire de nouvelles résidences ont été enregistrées ces trois dernières années.

Toutes les études d'aménagements urbains sont détaillées dans la rubrique chère à Alain Delarbre.

- **Travaux :**

Les plus structurants : La place de l'Église, la rue Madeleine, le jardinet HELDE et l'éclairage public LED.

- **Entretien du patrimoine :**

École maternelle : mise aux normes électriques, peinture des salles de classe, remplacement des rideaux, rénovation des sanitaires, ravalement.

École élémentaire : remplacement de l'installation électrique, installation de chauffage, sécurisation accès portail, peinture (réfectoire, salles de classe et garderie) ; remplacement des fenêtres et portes, peinture d'une fresque.

Mairie : remplacement du matériel informatique, ravalement, remplacement des fenêtres à l'étage, réorganisation des archives, mise aux normes électriques, aménagement de l'étage, redistribution de l'espace d'accueil du public, entretien de la toiture, restauration de l'horloge, peinture de la salle du conseil.

Église : Restauration du campanaire, nettoyage et traitement des façades, de la toiture et des boiseries extérieures.

Atelier Municipal : démolition de l'ancienne sacristie et reconstruction du mur, remplacement partiel de la charpente et de la toiture, ravalement, création de sanitaires.

Salle des Fêtes et des Associations : étanchéité de la toiture, amélioration de la ventilation, chauffage et climatisation.

Restauration de l'ancienne boucherie et de sa façade pour permettre l'installation professionnelle d'un couple de Millançais.

- **Achat et vente biens communaux :**

La vente de la maison du 11 rue des Carnutes, de l'ancien terrain de football en friches et de la plantation de sapins, a permis de financer une partie des travaux dans notre mairie et les deux écoles.

L'achat, à bas prix de la maison 2 rue du Plessis, permettrait d'envisager l'ouverture éventuelle d'un commerce.

- **Matériel municipal :**

Au lieu de faire appel à la sous-traitance, nous avons préféré doter la commune de matériel pour maîtriser l'entretien de nos espaces verts. Nous avons ainsi acheté : un tracteur, broyeur et chargeur, une tondeuse autoportée, une tondeuse autotractée, un nettoyeur haute pression, une tonne à eau, du matériel portatif et remplacé le véhicule communal en fin de vie.

- **Location salle des fêtes :**

Grâce à la baisse des tarifs, la création d'un site de location et une bonne communication, le taux d'occupation de la salle des fêtes a bien progressé.

Sur cette fin de mandat, nous terminerons la restauration du campanaire de l'église, nous proposerons la validation de l'étude et du financement de l'aménagement paysager du vallon.

A l'occasion des vœux 2020, nous pourrions commenter ce bilan et répondre à vos éventuelles questions.

Bien à vous

Philippe AGULHON
MAIRE DE MILLANCAÏ

« Le docteur Coutelier, un docteur comme on n'en fait pratiquement plus, vient de nous quitter..... Je n'ai pas eu la chance de le rencontrer, mais tous les témoignages que j'ai reçus des nombreux Millançais attristés de cette nouvelle convergent.

Tous ont apprécié ses qualités professionnelles, humaines et sa disponibilité en toutes circonstances.

Combien de vies a-t-il pu sauver, de jour comme de nuit, grâce à ses interventions sans délai.

Très proche aussi des enfants, il partageait régulièrement leurs activités récréatives en veillant à leur bien être.

Trente-trois ans d'exercice dans notre commune laisseront le souvenir inoubliable d'un homme dévoué, au service de ses patients. »

TRAVAUX

Aménagement de la place de l'église et de la rue Madeleine

Avec la réalisation des plantations en décembre 2018, les travaux d'aménagement de la place de l'église sont terminés.

L'église Saint-Aignan

Remplacement du campanaire

Après consultation des entreprises spécialisées, un marché est passé avec la société BODET pour procéder à la réalisation des travaux du campanaire.

La fabrication des éléments est en cours dans les ateliers de cette société. Le démontage du beffroi existant et la pose des nouvelles installations seront réalisés en octobre 2019.

Le montant des travaux est arrêté à la somme à 58 298 ,00 € HT, et le plan de financement est le suivant :

- Subvention parlementaire = 7 968 € (obtenue en 2017),
- Souscription mise en place avec la fondation du Patrimoine = 8 000 € recueillis ce jour,
- Subvention de la Fondation du Patrimoine = 14 360 €,
- Subvention DSR = 17 000 €,
- Participation de la commune = 10 970 €.

Cette opération mettra un point final au projet global d'amélioration de la place et de l'église Saint-Aignan.

Commerce rue de Varenne

Pour permettre la location de l'espace commercial situé rue de Varenne, nous avons procédé aux travaux suivants :

- Remise en état de la façade et remplacement des baies vitrées,
- Mise aux normes de l'installation électrique,
- Remise en état des installations de plomberie.

Un bail a été signé le 1^{er} juillet avec la société IED & CO.

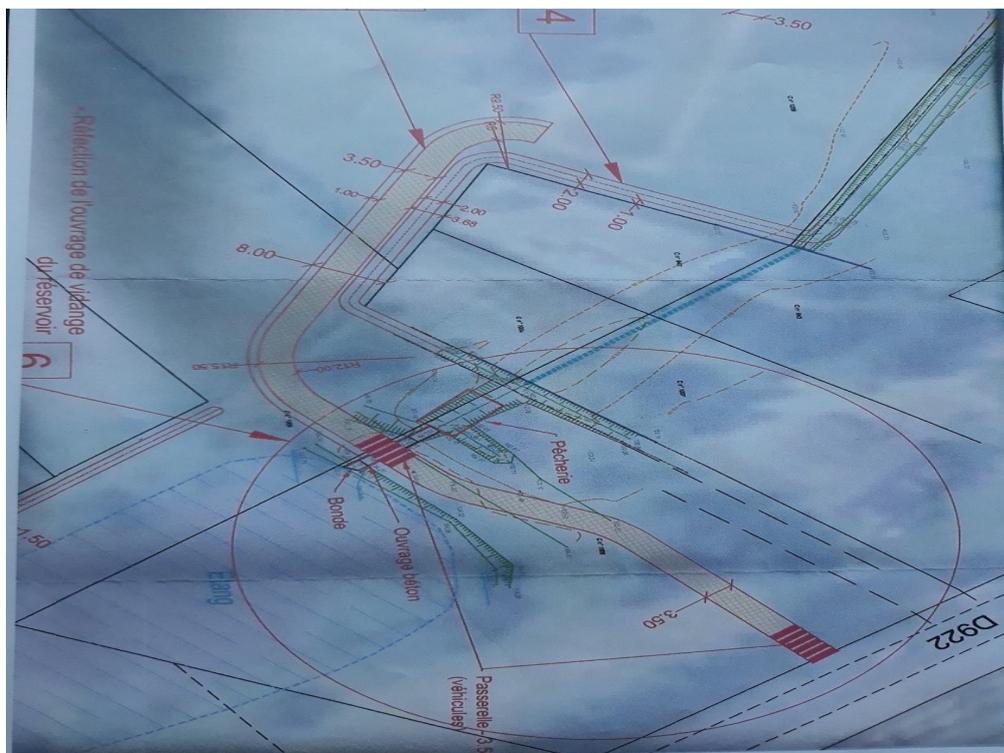


Aménagement champ de foire et vallon.

Le projet de création d'un passage piéton et véhicules légers de secours entre l'étang des Millançois et le champ de foire est à l'étude.

Cette étude prend en compte les aménagements hydrauliques recommandés par le service de l'eau et de la biodiversité.

Un courrier adressé aux riverains doit permettre l'acquisition des parcelles permettant la création de cet accès (voir page suivante le plan des aménagements projetés).



Entretien des voies communales et chemins ruraux

Nous poursuivrons l'entretien et les réparations du revêtement de chaussée des voies communales et chemins ruraux.

Travaux de curage des fossés des voies communales

Les travaux d'entretien des accotements se sont déroulés en avril.

L'entreprise Boursain a procédé au curage de 3 500 m de fossés.

Notamment, routes de Marcheval, de Varenne, des Blonnières, du Marais Mahaut, de Villeherviers, du chemin du Rondit et Maison Neuve.

Une campagne de curage est envisagée cet été, selon les conditions climatiques.

Entretien des passages busés

Nous rappelons que l'entretien des passages busés permettant l'accès aux propriétés est à la charge des propriétaires. Cet entretien doit être réalisé cinq mètres de part et d'autre de la buse.

Il est rappelé que si cet entretien n'est pas réalisé régulièrement, la commune peut, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, faire réaliser les travaux par une entreprise de son choix. Le montant des travaux engagés est ensuite facturé au propriétaire par le Trésor Public.

Réseau de collecte des eaux pluviales

Un programme d'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales est mis au point avec Véolia.

Ces travaux portent notamment sur :

- La remise en état des tampons des regards,
- Le nettoyage des regards et avaloirs,
- Les tests d'écoulement, éventuellement contrôle par caméra
- Le curage des réseaux.
- Ces travaux sont pris en charge sur le budget de fonctionnement sur la ligne entretien des réseaux.

Bilan travaux

Schéma d'aménagement

La commune de Millançay souhaite améliorer son activité touristique, artisanale et commerciale. Elle a identifié un certain nombre d'actions à engager à court et moyen termes pour atteindre ses objectifs.

Compte tenu de la proximité des différents projets urbains envisagés, le conseil municipal a décidé d'engager une large réflexion portant sur l'aménagement architectural du centre bourg, permettant également de résoudre quelques dysfonctionnements de circulation et de stationnement déjà constatés.

Pour des raisons financières la commune de Millançay souhaite disposer d'une étude d'aménagement urbain sous forme d'un schéma général d'aménagement lui permettant d'envisager la réalisation cohérente et coordonnée des projets échelonnés jusqu'à l'horizon 2020.

Les réflexions engagées portent essentiellement sur les projets suivants :

- l'aménagement de la place de l'église et l'amélioration de la circulation des autocars de transport des enfants
- Le traitement des abords de la salle des fêtes et des associations,
- Le traitement du vallon et de la « motte castrale »,
- L'aménagement de l'espace du « champ de foire »
- l'aménagement d'un espace d'accueil et de pique-nique près de « l'étang des Millançois ».
- la création d'un accès piétonnier et des services de sécurité, entre l'étang des Millançois et le champ de foire.

Aménagement du centre bourg

Le cabinet d'urbanisme Sarah Sainsaulieu a remis le rapport d'étude au mois de septembre 2015.

Cette étude répond aux souhaits de la commune de Millançay qui dispose maintenant d'un schéma général d'aménagement urbain. Elle a décidé de lancer en priorité les études de l'aménagement de la place de l'église permettant également de traiter le problème de circulation du car de transport des enfants.

Les travaux d'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de téléphone, situés dans la zone seront réalisés à cette occasion.

Les travaux d'aménagement de la place de l'église et de la rue Madeleine ont été planifiés sur 2 années.

Première tranche des travaux 2017

- La première tranche des travaux exécutée à partir du mois de septembre 2017.
- Les travaux de remise en état et de finition de la voirie : rue des Hauts Châteaux, la rue du Plessis, de la rue Madeleine,
- Les places de stationnement rue Madeleine,
- La réalisation du jardin des enfants

Travaux adduction eau et assainissement réalisés en mai 2017

Compte tenu des travaux projetés aux abords de la place de l'église le conseil municipal a décidé de réaliser une première phase de travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable et du réseau d'assainissement rue des Hauts Châteaux et rue madeleine.

Les travaux confiés à l'entreprise VEOLIA, se sont terminés début juillet 2017.

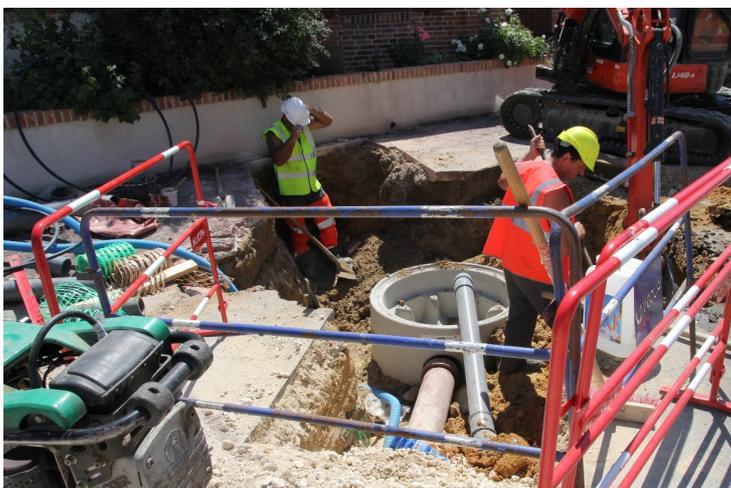
Eau potable



Raccordement eau potable rue des Hauts Châteaux

Le montant des travaux est de 69 750 € HT, le dossier de demande de subvention n'a pas été retenu par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Ces travaux sont entièrement financés par la commune.

Assainissement



Création regard assainissement et raccordement au réseau existant rue du Plessis

Le montant des travaux est de 64 200 € HT. Le premier dossier de demande de subvention, déposé à l'agence de l'eau Loire Bretagne a tout d'abord été refusé. Mais après avoir déposé un dossier complémentaire nous avons obtenu une subvention de 21 000€.

Effacement des réseaux électriques place de l'église et rue Madeleine

Les travaux portant sur l'effacement des réseaux aériens de distribution électrique, d'éclairage public et le téléphone, se sont achevés fin septembre 2017, pour un montant total des travaux de 62 084,54 €, avec une participation financière pour la Commune de 27 325,27 €.



Dépose du poteau électrique à l'angle de l'église



Aménagement de la rue Madeleine

Deuxième tranche de travaux 2018

La deuxième tranche de travaux d'aménagement de la place de l'église et de la rue Madeleine a commencé le 10 mai 2018.



Nettoyage des façades et du clocher 2018

Outre le terrassement et le nivellement général, les travaux portent notamment sur la réalisation d'un jardin à l'angle de la rue des Hauts châteaux et la rue Madeleine, l'enfouissement de la citerne gaz, ainsi que l'aménagement d'une rampe d'accès à l'église.

Les travaux ont été achevés fin juillet, avec le revêtement de chaussée du carrefour rue du Plessis, rue des Hauts Châteaux, une convention passée avec le département a permis de bénéficier d'une aide financière.

L'inauguration de la place a eu lieu le 29 septembre 2018.

Les travaux s'achevèrent définitivement au mois de décembre 2018 avec la réalisation des plantations, que les conditions climatiques n'avaient pas permis de faire en septembre.



2016



2018

Coût des travaux et financement

Le montant total du projet, études et travaux, est de 382 896 € HT, réparti comme suit sur 2 années : 161 760 € HT en 2017 et 221 136 € HT en 2018.

Le financement sur 2 ans est le suivant :

- Département 56 000 €
- État 36 000 €
- Communauté de communes 100 000 €
- Région 42 360 €
- Amendes de police 3 900 €

En complément des subventions obtenues et suite aux contacts permanents avec le SIDELC nous avons obtenu une subvention de 14 800 € pour financer une partie des travaux d'éclairage public.

Le coût total supporté par la commune est de 129 836 € HT.

Éclairage Public

Les 147 lanternes d'éclairage public de la commune ont été remplacées en 2018. Les nouvelles sources d'éclairage de type LED permettent une économie de l'ordre de 60 % de la consommation électrique.

Ces travaux, fourniture et pose, sont commandés à l'entreprise GIRARD SUDRON pour un montant de 75 400,26 € HT.

Nous avons obtenu une subvention de 30 126 € du SIDELC, et une contribution de 1 848,00 € au titre des certificats d'économie d'énergie.

L'église Saint Aignan

Lors de la cérémonie des vœux, au mois de janvier 2018, Monsieur le Maire a officiellement signé la convention avec la Fondation du Patrimoine permettant la mise en place de la souscription lancée pour financer les travaux du campanaire de l'église Saint Aignan.

Suite à l'examen de notre dossier, l'Architecte des Bâtiments de France nous a notifié l'avis favorable.

Les travaux réalisés par l'entreprise BODET seront engagés en 2019 voir article travaux.

Bilan rédigé par Alain Delarbre

Bilan URBANISME

La loi ALUR 2014, nous impose la réforme du POS (plan d'occupation des sols) pour établir un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les études correspondantes ont été engagées pour éviter le risque de perdre nos prérogatives en matière d'attribution de permis de construire.

Le texte de la loi ALUR impose la création d'un Schéma de Cohérence Territoriale SCoT à l'échelle du Pays de grande Sologne comprenant les 3 Communautés de Communes (Cœur de Sologne, Sologne des Rivières et Sologne des Etangs).

Le SCoT

Le SCoT détermine les grandes orientations de l'aménagement du territoire du Pays, qui seront reprises dans les études du PLUi.

Sur la base du Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD), pièce essentielle du SCoT, le syndicat du Pays de Grande Sologne avait lancé les ateliers nécessaires à la mise au point du Document d'Orientations et d'Objectifs (D.O.O).

Suite aux différentes remarques formulées par les services de la Préfecture, les études ont repris, sous la Présidence de M. Pascal BIOULAC, élu en septembre 2018.

La mise à jour du PADD du SCoT est en cours, avec notamment la prise en compte des objectifs du SRADDET (Schéma Régional de Développement Durable).

Cette modification doit faire l'objet d'une nouvelle réunion publique avec les PPA, prévue en septembre 2019.

La rédaction du DOO doit être poursuivie en vue d'un arrêt de SCoT prévu d'ici la fin 2019.

Il faut rappeler que ce document D.O.O. est opposable. Il précise les actions à mettre en œuvre pour concrétiser les objectifs du PADD et fixe ainsi le cadre de rédaction du PLUi.

Plan d'Occupation des Sols POS – Plan Local d'Urbanisme PLU

Conformément aux dispositions de la loi ALUR, le conseil municipal a décidé, en décembre 2014, de procéder à la révision de son POS en PLU et transféré la compétence d'urbanisme à la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs qui doit procéder à l'élaboration du PLUi.

La rédaction d'un PLUi représente un travail vaste et complexe. Cela nécessite une période de préparation, ponctuée de plusieurs réunions d'information avec les services de l'état.

Il faut rappeler que dans l'attente de la validation du PLUi, à l'horizon 2019, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Millançay est toujours valide. Il détermine, avec son règlement, les règles d'urbanisme en vigueur dans notre commune.

Un projet de PADD du PLUi présenté à la DDT fin janvier 2019 a fait l'objet de commentaires qui nécessitent de proposer de nouvelles hypothèses de calcul des surfaces urbanisables.

Après validation du SCoT, le PADD finalisé, fera l'objet d'une réunion plénière avec les Personnes Publiques Associées avant d'engager les débats dans les conseils municipaux, qui seront suivis par le débat en Conseil Communautaire.

Un courrier a été envoyé à tous les propriétaires de biens immobiliers situés dans les zones naturelles afin de connaître leurs projets dans les prochaines années. Il en sera tenu compte dans le cadre de la rédaction du règlement particulier du PLUi.

Les communes poursuivent la réflexion sur le futur plan de zonage.

Bilan entretien des voies et chemins communaux

L'entretien des voies et chemins communaux représente un poste de dépenses important ; malgré les efforts déployés qu'ils soient financiers ou humains, il faut reconnaître que nous arrivons à un résultat médiocre et peu satisfaisant.

Cependant les travaux d'entretien sont poursuivis, avec les meilleures solutions, compte-tenu de la situation financière de la commune.

Même avec des hivers relativement doux, les chaussées des voies communales subissent des détériorations importantes.

Les plus gros trous sont rebouchés par les employés communaux, sur l'ensemble des voies. Ce travail de première urgence, très utile permet de remédier aux plus grosses anomalies. L'usage d'agrégats de schiste gris semble pérenniser la qualité et la stabilité du revêtement.

Pour les opérations d'entretien plus importantes nous faisons appel aux entreprises spécialisées pour assurer l'é-tanchéité du revêtement avec des émulsions à chaud notamment sur les routes de : « Marcheval », de Varenne et de Villeherviers.

Route de Marcheval :

Il faut noter que 12 ans après la réalisation de travaux lourds sur la route de Marcheval, qui avaient nécessité un emprunt pour les financer, on constate de nombreuses déformations avec un revêtement très dégradé, si mince qu'il laisse apparaître, par endroit, le fond de forme. Le coût de réfection de la chaussée et des accotements est estimé à 400 000 €.

A titre d'exemple, on peut rappeler que, avec l'aide d'une entreprise, nos agents techniques ont manipulé 49 tonnes d'enrobé nécessaires à la remise en état de 4 kilomètres de chaussée.

Route de Villeherviers :

Pour faire suite au diagnostic de l'état de la route de VILLEHERVIERS établi par ATD 41, nous avons signé une convention d'étude avec ce service technique départemental.

Sur la base de l'étude d'avant-projet, les travaux sont estimés à 160 000 € HT pour la remise en état durable de la chaussée.

Au vue du montant total des travaux, un plan pluriannuel d'entretien est envisagé avec la recherche des financements correspondants.

Aménagement des chemins

Le terrassement du chemin longeant le vallon est terminé. Un ouvrage de franchissement du fossé est envisagé. On constate que ces dégradations sont essentiellement dues à la circulation des poids lourds et notamment les véhicules de transport et débardage de bois.

Nous rappelons que, conformément à l'article R324-10 du code du travail (Modifié par [Décret n°2004-797 du 29 juillet 2004 - art. 1 JORF 3 août 2004](#)), notamment :

« Les chantiers de coupes ou de débardage soumis à la déclaration prévue à l'article L. 324-11-3 sont ceux dont le volume excède 500 mètres cubes. »

Cependant nous rappelons que toute intervention doit faire l'objet d'un constat d'état des lieux qui doit être établi avant et après tout chantier.

Les dégradations constatées sur le domaine public sont à prendre en charge par le maître d'ouvrage de l'opération, propriétaire ou mandataire.

Il faut noter que l'entretien des chemins ruraux, propriété de la commune, n'est pas une obligation.

Les fossés situés sur le domaine public

Les fossés ouverts par les riverains doivent être entretenus par ceux-ci.

L'aménagement d'accès à une propriété, avec la mise en place d'une buse dans le fossé, doit être entretenu par le riverain et ce 5 mètres de part et d'autre de l'accès.

Les fossés situés sur le domaine privé (responsabilité civile)

Plus généralement, il appartient à tout propriétaire de procéder à l'entretien des fossés situés sur sa propriété pour permettre le libre écoulement de l'eau, y compris celle en provenance de ses voisins situés en amont.

Nous poursuivons l'entretien et les réparations du revêtement de chaussée des voies communales et chemins ruraux, pour lesquels, cette année, nous avons retenu une enveloppe de 45 000 €.

Bilan rédigé par Alain Delarbre

Bilan Eau et assainissement

Travaux d'interconnexion du réseau de distribution d'eau

Les travaux d'interconnexion du réseau de distribution d'eau avec Romorantin ont été réalisés en septembre 2014. Depuis le 3 novembre 2014 des achats et vente d'eau (environ 8000m³/an) sont réalisés avec la commune de Romorantin.

Une convention définissant les conditions administratives, techniques et financières de fourniture d'eau potable entre les 2 communes a été signée avec Romorantin.

Ces travaux terminés se sont poursuivis par :

- l'étanchéité de la cuve de rétention du château d'eau,
- la réfection complète de l'étanchéité du dôme
- la mise en peinture de l'ouvrage
- Le diagnostic du forage et la vérification de l'état des pompes immergées.

Les pompes révisées ont été remises en place mais les colonnes oxydées ont été remplacées.

Les installations du château d'eau ont été remises en service le 10 février 2015.

Diagnostic des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement :

Compte tenu de l'état des réseaux qui nous est signalé par Veolia dans son dernier rapport, le conseil municipal a décidé de faire réaliser un diagnostic complet des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement.

Les études de diagnostic engagées en septembre 2015 se sont terminées en 2016. Les dossiers établis par les BET comprennent :

Réseau de distribution d'eau potable :

- le rapport détaillé
- les plans détaillés, avec géolocalisation des équipements,
- l'identification et la localisation précises des fuites du réseau de distribution d'eau potable,
- les propositions d'amélioration accompagnées d'un tableau de financement,
- un logiciel de gestion et de simulation de fonctionnement du réseau.

Réseau d'assainissement :

- le rapport détaillé
- les plans détaillés, avec géolocalisation des équipements,
- le rapport du contrôle caméra, tests à la fumée,
- la recherche des points de recueil des eaux pluviales sur le réseau d'assainissement,
- les propositions d'amélioration accompagnées d'un tableau de financement.

En septembre 2016, premiers travaux de mise en qualité du réseau avec l'installation de 5 débitmètres sur les principales branches du réseau de distribution d'eau potable. Ils enregistreront, en continu, les débits permettant ainsi de mesurer les éventuels écarts entre les volumes d'eau distribués et ceux facturés. L'appareillage des poteaux incendie permet de mesurer en continu les débits et pression de l'eau.

Les capteurs de niveaux installés en 2015 dans les stations de refoulement des eaux usées ont permis de relever la variation du niveau de l'eau usée.

Conclusions

Les conclusions présentées en 2017 aux représentants de l'Agence de l'Eau, de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du service de l'eau départemental font état d'un réseau « vieillissant », constitué de différents matériaux, réalisé dans les années 1970, qu'il est nécessaire de surveiller.

Le montant des subventions représente 60% du montant total de ces études et travaux.

Réseau d'eau potable

Un programme de travaux est proposé sur 10 ans, portant sur le remplacement des portions de canalisation les plus anciennes, notamment celles en amiante ciment et en PVC réalisées dans les années 1970/1980.

Pour compléter l'étude et avant validation du rapport, il a été décidé de lancer une campagne de mesure de la qualité de l'eau sur les plus anciens réseaux en PVC.

Un diagnostic du forage est à envisager dans 5 ans pour surveiller le risque de communication de nappes.

Assainissement

Les recherches poursuivies par des contrôles caméra, et par les tests à la fumée ont permis d'identifier et de localiser sur plan, les zones où les canalisations sont particulièrement endommagées, notamment sur le réseau situé rue des Hauts Châteaux.

Ces mesures ont mis en évidence l'arrivée d'eaux claires parasites :

- Par le réseau poreux qui capte les eaux claires d'infiltration souterraines (ECP),
- Par les eaux pluviales (ECM) des installations particulières anormalement raccordées sur le réseau d'assainissement.

Nous disposons maintenant d'un rapport détaillé concernant 19 adresses où les eaux pluviales sont raccordées sur le réseau d'assainissement (mauvais branchements de gouttières).

La mise en conformité des raccordements doit être réalisée par les propriétaires.

Compte tenu des aménagements réalisés sur les installations de traitement des effluents et ne pouvant disposer des budgets permettant de subventionner les propriétaires à hauteur de 60%, la commune n'a pas, dans l'immédiat, donné suite au projet.

Les contacts seront pris avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, afin d'examiner les modalités de mise en place de ces subventions.

Un courrier sera adressé à chaque propriétaire pour décrire les éventuels travaux à réaliser et les conditions d'accès aux subventions.

Eaux pluviales (EP)

Suite à l'étude lancée en 2016, la commune dispose maintenant d'un dossier précis, sur la base duquel nous pouvons identifier les actions à engager :

- pour éliminer l'arrivée des eaux claires parasites (ECM) voir article précédent
- pour mettre en qualité le réseau de canalisations et de fossés de recueil des eaux pluviales :
 - connaissance du réseau avec un plan détaillé,
 - l'étude hydraulique du comportement de l'ensemble du réseau constitué de canalisations et de fossés,
 - un levé topographique de l'ensemble des fossés.

En réponse au dossier (étude d'impact cf. loi sur l'eau) transmis pour validation en juillet 2018, la préfecture a demandé, en septembre 2018, l'intervention du service de l'eau et de la biodiversité afin de mener une enquête pour déterminer le classement des écoulements d'eau depuis l'étang des Millançois.

La police de l'eau est intervenue en février 2019 et doit nous faire connaître prochainement les conclusions de son expertise.

Sans attendre le résultat de cette étude nous poursuivons les opérations de curage des fossés notamment ceux du champ de foire et du vallon.

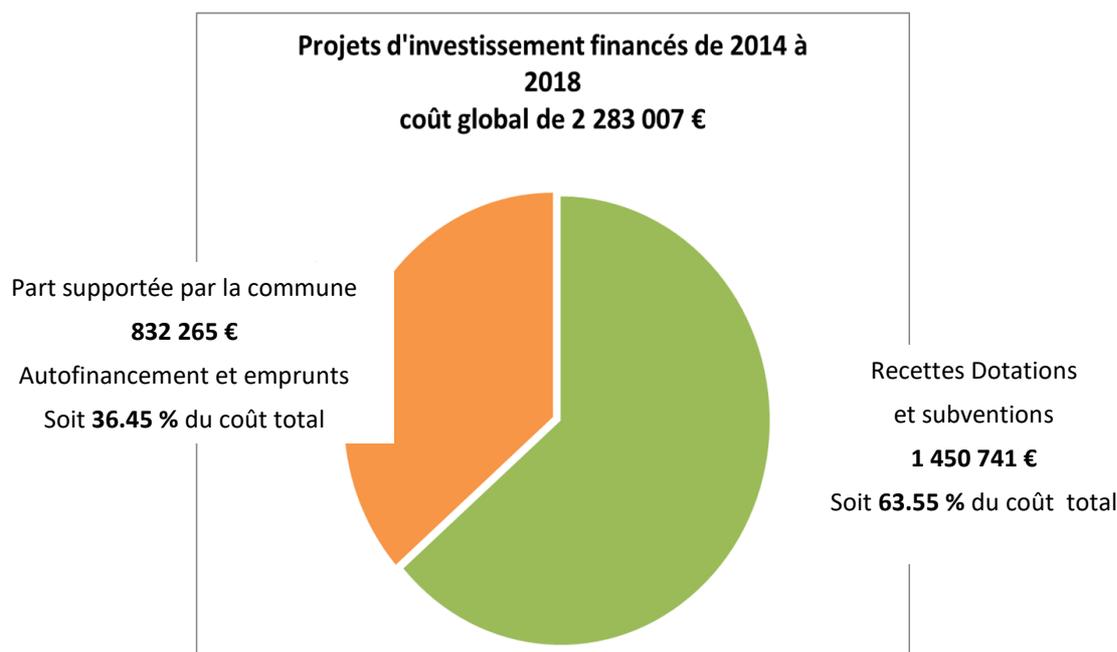
Pour les opérations particulières de curage des fossés hors agglomération nous avons établi le planning en concertation avec les riverains, pour coordonner les actions afin que chacun puisse entretenir ses fossés, pour assurer et garantir la continuité de l'écoulement des eaux sans discernement entre le domaine public et le domaine privé.

FINANCES

Pour la période 2014-juin2019, nous allons examiner la situation financière de notre Commune en s'intéressant à quelques données essentielles :

- Les investissements :

Sur la période, 2 283 007 € ont été investis, les principales dépenses concernent l'aménagement de la Place de l'Église et d'une partie de la rue Madeleine, l'acquisition ou le remplacement de matériel nécessaire à l'entretien de notre Commune (tracteur, véhicule, tondeuse, broyeur, citerne à eau) ainsi que les travaux engagés par la précédente équipe municipale du château d'eau et de l'interconnexion d'eau avec Romorantin.



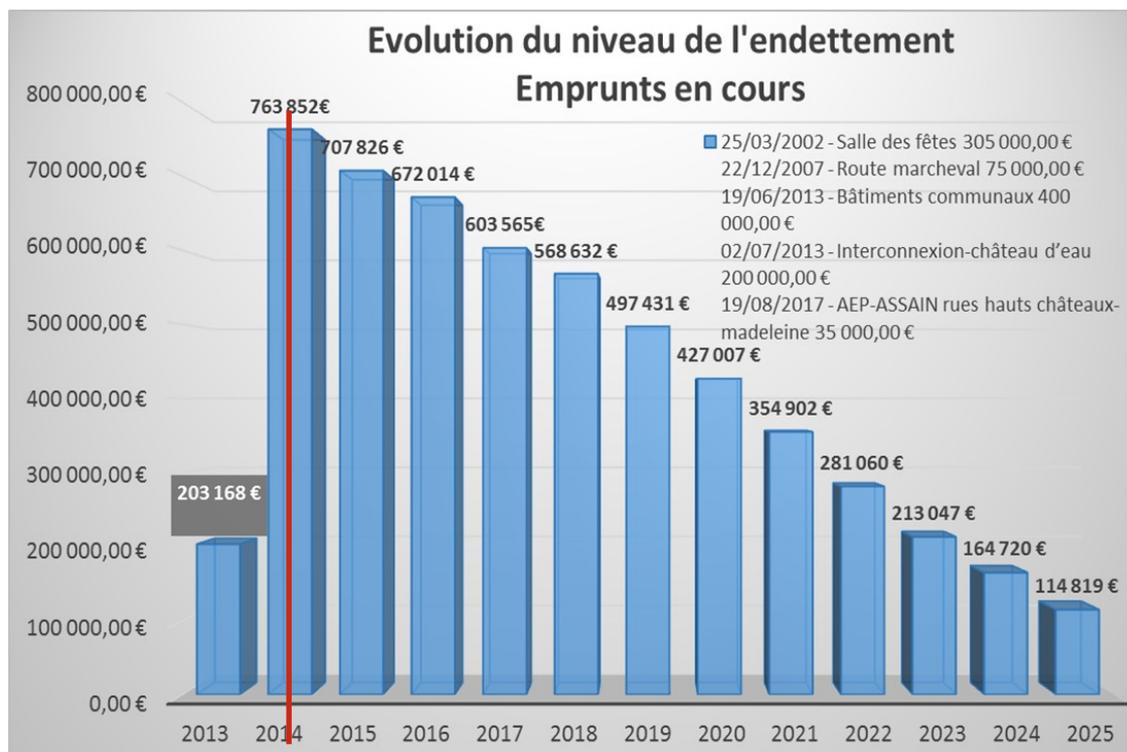
- Les emprunts :

Durant notre mandat, nous avons fait le choix de peu financer par la dette.

En effet, nous avons eu recours à l'emprunt à hauteur de 64 000 € pour financer l'acquisition du tracteur et de son broyeur en 2015 pour 29 000 € et une partie des travaux rue Madeleine pour 35 000 € en 2018.

L'augmentation importante des emprunts en 2014 provient du financement des travaux nécessaires sur les bâtiments communaux et l'interconnexion d'eau décidés par l'équipe municipale précédente (600 000 € d'emprunt).

Voir graphique page suivante



La fiscalité locale

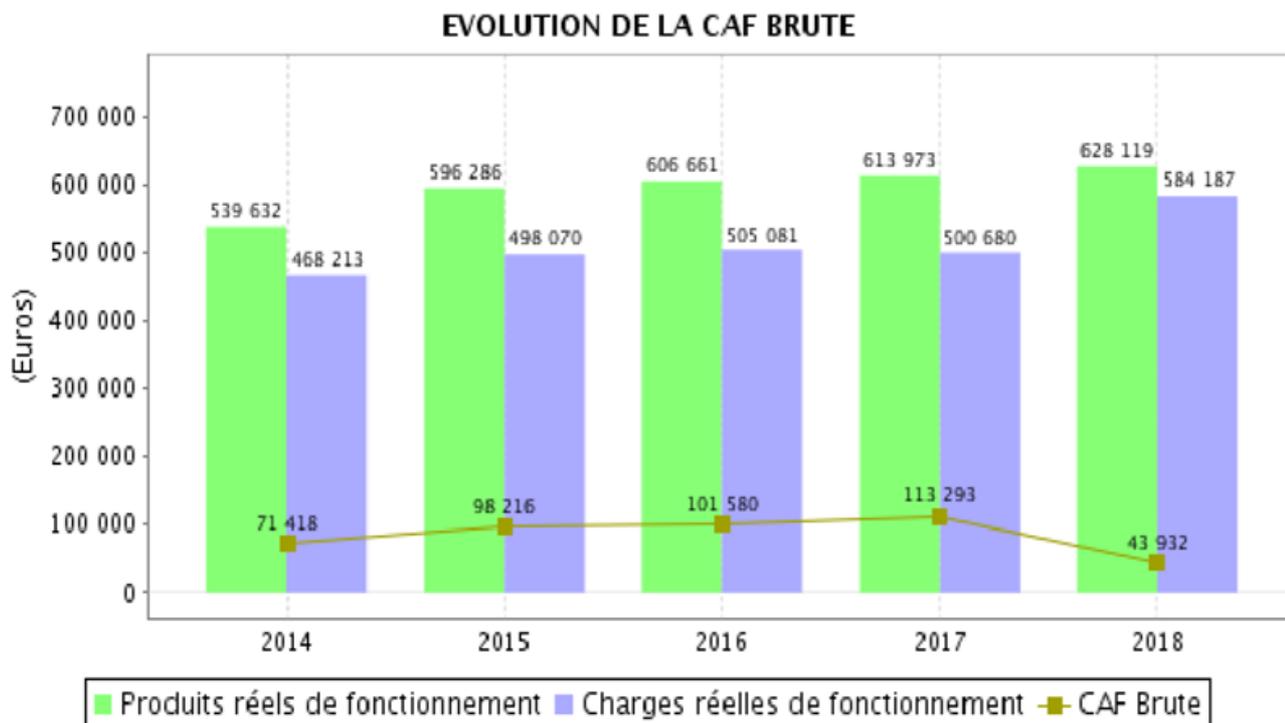
Dans ce contexte, nous avons fait le choix de maintenir inchangé le taux d'imposition des taxes directes locales depuis 2015. Elles s'établissent comme suit pour 2019 :

- ✓ Taxe d'habitation 14,50% (+ 2,5pts en 2015)
- ✓ Taxe foncière sur le bâti 17,00% (+2,5pts en 2015)
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti 38,00% (+1 pt en 2015)

Ces taux se situent désormais dans la moyenne des communes de taille équivalente.

- La Capacité d'autofinancement (du budget principal)

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des emprunts.



La situation financière de la Commune est saine dans un contexte de recettes stables et de maîtrise des charges.

Le niveau de la dette diminue sensiblement et la capacité de désendettement est évaluée à 5 années pour le budget global ce qui constitue un indicateur très satisfaisant.

Pascal Lieuve
Commission des finances

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale de MILLANCAY

Le CCAS est une institution locale qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Plusieurs communes peuvent se regrouper au sein d'un établissement public de coopération intercommunale, on parle alors de CIAS.

L'organisation du CCAS

A la tête du CCAS on trouve le maire, qui le préside de plein droit. Des habitants de la commune (au nombre de 6) ont été désignés par celui-ci. Ce sont ces représentants, associés de 6 membres du conseil municipal, qui constituent le CCAS, respectant le principe de parité, ceci donnant une représentation réaliste de la diversité des habitants de la commune et de la société en générale.

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale) et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Cette année, le CCAS de la commune est intervenu dans des situations particulières.

Il offrira le repas des aînés le 16 novembre prochain à la salle des fêtes et des associations.

L'année 2019 se terminera par la livraison des colis de Noël à nos aînés de plus de 80 ans n'ayant pu se déplacer au repas.

Le président Philippe AGUHLON, le Vice-président délégué Erwan GRUX ainsi que les membres du CCAS Odette Meunier, Jeannine Michoux, Mireille Sausset, Bernard Bosseray, Carole Yvon Galloux, Monique Reineau, Sylvie Charpigny, Sandrine Gabriel, Philippe, Jacquet, Dominique Vienne, Gilbert Leroux vous souhaitent à chacun, un excellent été !

VIE SCOLAIRE

LEGERE BAISSSE DES EFFECTIFS DANS LES ECOLES DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2019.

A la fin de cette année scolaire, quatre-vingt-quatre élèves étaient scolarisés dans les écoles de Millançay et de Vil-leherviers. A la rentrée prochaine, il est prévu d'accueillir quatre-vingt-un enfants qui seront répartis dans quatre classes. L'organisation pédagogique sera semblable à celle de l'année précédente.

Treize élèves de CM2 viennent de terminer leur scolarité au sein du R.P.I et vont rejoindre le collège à la rentrée; nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans leurs études secondaires.

Bienvenue aux sept élèves scolarisés en Petite Section et en toute Petite Section à la rentrée.

MAINTIEN DES TARIFS DE CANTINE ET DE GARDERIE.

La municipalité a choisi de maintenir les tarifs de cantine et de garderie à la rentrée de septembre 2019. Les repas de cantine des enfants seront facturés 3.05 euros. Le tarif de garderie sera toujours de 2.55 euros par jour.

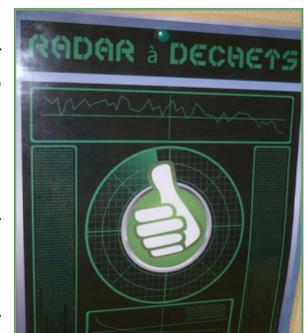
SENSIBILISATION DES ENFANTS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

Nous avons décidé de sensibiliser les enfants mangeant à la cantine de Millançay à la réduction du gaspillage alimentaire. Nous avons mis en place depuis le début de l'année une pesée des déchets.

Dans cette dynamique, pendant deux semaines de l'année (l'une en avril, l'autre en juin), nous avons organisé une action spécifique en installant un radar à déchets dans le réfectoire.

Les résultats ont été satisfaisants (60 grammes de déchets par convive), ce qui est largement inférieur à la moyenne de poids de gaspillage alimentaire en restauration scolaire évaluée par l'ADEME à 125g par convive (chiffre de 2011).

Nous remercions Mme Poulain, Mme Legras et Mme Vienne pour leur mobilisation tout au long de l'année auprès des enfants sur cette thématique.



Le radar à déchets est vert : les enfants ont bien mangé !

REMISE EN PEINTURE DES DEUX SALLES DE CLASSE ET DU HALL D'ENTREE DE L'ECOLE JACQUES PREVERT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.



Silhouettes réalisées par les enfants de Petite et Moyenne Sections.

Le conseil municipal a décidé cette année de rénover les peintures intérieures des deux salles de classe et du hall de l'école Jacques Prévert. Des panneaux magnétiques seront posés dans la classe de CE1-CE2 afin de faciliter les affichages. Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires par l'entreprise Plault, ils permettront aux élèves de travailler dans un cadre de vie plus agréable à la rentrée prochaine.

Le montant de ces travaux de réhabilitation s'élève à 8500 euros.

*Pour la commission des affaires scolaires,
Philippe Jacquet, Maire-adjoint.*



Peinture effectuée par les élèves de Petite et Moyenne Sections.



Réalisation de spirales par les enfants de Petite et Moyenne Sections.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

INSCRIPTION CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire 2018, la Région demande aux enfants du RPI (maternelle et élémentaire) d'avoir une carte de transport scolaire pour pouvoir la scanner à chaque montée dans le bus.

Les familles peuvent aller s'inscrire en ligne sur le site Rémi www.remi-centrevalde Loire.fr avant le 25 juillet 2019 pour obtenir une carte de transport scolaire ou la renouveler.

Les frais d'inscription (25 euros par élève) seront gratuits cette année si la période d'inscription est respectée.

En cas de question(s), les parents pourront appeler la plate-forme téléphonique de la Région au 08 09 10 00 75.

BUDGET DU SYNDICAT

Le 10 avril dernier, le conseil syndical a voté à l'unanimité le budget primitif 2019. La section de fonctionnement s'équilibre à 131 842.12 euros, la section d'investissement à 1000 euros.

Les charges de transport scolaire sont estimées à 44 035 euros cette année, les charges de personnel à 53000 euros.

Les membres du syndicat ont décidé de soutenir plusieurs projets pédagogiques :

- en subventionnant les cours de tennis pour la classe de CE1-CE2 à la hauteur de 300 euros.
- en finançant l'achat de manuels de mathématiques (366 euros) pour la classe de CM1-CM2 à la rentrée prochaine.
- en accordant une subvention de 1000 euros à la coopérative de Millançay pour la réalisation d'une fresque sur le mur de la cour de l'école Jacques Prévert. Cette somme permet de couvrir l'achat des peintures (500 euros) et le financement des interventions de la plasticienne (500 euros).
- en octroyant un budget complémentaire de transport à la classe de CM1-CM2 permettant de financer le transport des sorties scolaires à Nançay et à Amboise.

Nous remercions vivement l'association de l'Amicale des Écoles qui apporte également une aide financière aux différents projets des enseignantes.

*Le Président,
Philippe Jacquet.*

Bilan dans le domaine scolaire

UN SOUTIEN CONTINU A L'EQUIPE ENSEIGNANTE.

Pendant la durée du mandat, nous sommes restés à l'écoute de nos deux enseignantes, Mme Barbieu, directrice de l'école, et Melle Prévault. Nous avons toujours essayé, dans la mesure du possible, de répondre favorablement à leurs demandes pour que les enfants et elles-mêmes puissent se retrouver dans les meilleures conditions scolaires possibles.

Pour le bien-être des élèves et des acteurs de la communauté éducative, nous avons également réhabilité entièrement les deux écoles et avons sécurisé l'arrêt du bus situé devant l'école Jacques Prévert.

Nous remercions Mme Barbieu et Melle Prévault de la qualité de l'enseignement transmis aux élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal pendant les six années de notre mandat.

DES EFFECTIFS EN BAISSÉ DEPUIS 2014.

Malgré les efforts permanents des élus et des équipes enseignantes, nous sommes confrontés à une baisse des effectifs. A notre arrivée en 2014, quatre-vingt-seize élèves fréquentaient les écoles du regroupement Pédagogique Intercommunal ; à la rentrée prochaine, quatre-vingt-un élèves seront scolarisés.

Cependant, l'organisation pédagogique a été maintenue : deux classes à cours double à Millançay, deux classes à cours double à Villeherviers.

L'ORGANISATION DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP).

A notre arrivée en 2014, la commission des Affaires Scolaires a eu un challenge motivant à relever : la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires. En effet, à la rentrée 2014, la réforme des rythmes scolaires a nécessité une réorganisation avec tous les acteurs de l'éducation.

Pour l'organisation des NAP, notre collectivité a alors recruté une animatrice titulaire du BAFA, Mme Segret. Elle s'est également appuyée sur l'ATSEM de l'école maternelle, sur les associations de notre territoire (Groupement d'employeurs, école de musique intercommunale,...), sur la bibliothèque municipale et sur de nombreux animateurs bénévoles que nous remercions. Les NAP ont permis aux jeunes élèves de découvrir des activités aux thématiques multiples (culturelles et sportives), les enquêtes diffusées auprès des enfants et des parents sur le contenu et la diversité des activités proposées ont montré une satisfaction générale.

En juin 2017, des textes ont été publiés permettant d'assouplir l'organisation de la semaine scolaire. Les membres (enseignants, parents élus et représentants des trois collectivités) du conseil d'école du 19 juin 2017 ont alors voté à la majorité le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

LE SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE.

LA REVISION DES STATUTS

Dès le mois de juin 2014, le conseil syndical a dû travailler sur un dossier difficile : la révision des statuts. Après de longues discussions sur les charges à intégrer et sur les clés de la répartition financière, les nouveaux statuts ont été approuvés par le conseil syndical et par les conseils municipaux des communes-membres pendant le second semestre 2016, ils ont été ensuite validés par la préfecture fin 2016.

Cette révision a conduit au transfert de nouvelles charges dans le syndicat (le personnel ATSEM- ménage- surveillance bus, la reprographie, l'achat de mobiliers scolaires, l'acquisition et la maintenance du matériel informatique). La commune de Millançay a consenti des efforts financiers complémentaires importants (entre 6000 et 9000 euros par an) pour que l'équilibre pédagogique soit maintenu au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

LES AIDES APPORTEES AUX EQUIPES ENSEIGNANTES

Pendant ces six années, le conseil syndical a été attentif aux demandes des équipes enseignantes.

Il a soutenu financièrement de nombreux projets pédagogiques (l'astronomie, les arts visuels, l'étoile cyclo, les cours de tennis, les voyages scolaires).

Il a subventionné en septembre 2018 le changement de la méthode de lecture datant de 20 ans, et cette année le renouvellement des manuels de Mathématiques de CM1-CM2.

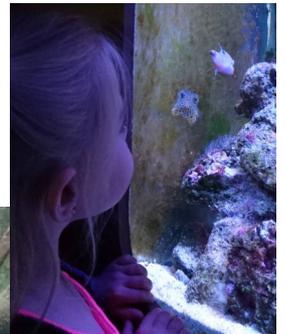
Bilan rédigé par Philippe Jacquet

VIE SCOLAIREÉcole maternelle de MillançaySortie à l'aquarium

Jeudi 13 juin, les petits et les moyens de l'école maternelle sont allés visiter le Grand Aquarium de Touraine !



Ils ont pu découvrir la diversité animale des différents mondes aquatiques : eaux douces, mers et eaux tropicales.



Certains animaux étaient plus grands qu'eux, d'autres étaient minuscules !

Ils sont passés dans le tunnel aux requins...



« Même pas peur ! »



Après un bon pique-nique, ils ont pu bénéficier d'une animation

« **Le monde de Bernard** »



L'animatrice leur a fait découvrir les formes et les couleurs du monde du Bernard l'Hermite.



Pour finir cette belle journée, les enfants ont eu la chance de pouvoir caresser les carpes Koï et les nourrir !

VIE SCOLAIRE

CLASSES de CE1-CE2, école de Millançay

En janvier, les CE1-CE2 se sont rendus au musée Matra de Romorantin, pour passer le permis piéton. Ils ont notamment appris à se déplacer et à traverser une chaussée en toute sécurité. En février, une animatrice du SIEOM est venue leur enseigner les bases du tri des déchets et du recyclage pour les engager à davantage respecter notre planète.

Au cours de cette deuxième partie d'année scolaire, les CE1-CE2 ont bénéficié de séances de piscine et de cours de tennis, avec un professeur diplômé de la Sologne des Étangs.

Le 21 juin, les élèves ont inauguré la nouvelle fresque de la cour de récréation, qui va redonner des couleurs à leur cadre de vie. Cette œuvre constitue l'aboutissement d'un projet arts-plastiques, où ils se sont impliqués de la conception à la réalisation. Ils ont tout d'abord conçu une maquette sur le thème de l'espace en dessinant différents éléments qu'ils souhaitaient intégrer à la fresque, tels que des planètes, des fusées, des satellites ou encore des comètes. Puis, avec l'aide d'une artiste, Mme Valérie Lugon, ils ont repeint le mur de la cour, en s'attachant tout d'abord au fond puis en peignant les objets. Au cours des séances, ils ont notamment appris à peindre de façon verticale, en n'oubliant pas de bien essuyer le pinceau sur le bord du pot pour éviter les dégoulinures...



Les CE1-CE2 ont malicieusement réservé quelques surprises aux personnes curieuses de découvrir la fresque: une planète citrouille faisant référence à la commune de Millançay et des éléments rappelant le nom de l'école, Jacques Prévert, avec une citation du poète ("Il faut être très poli avec la Terre.") et des dessins relatifs à certaines de ses poésies les plus célèbres.

Profitant du jour de la fête de la musique, ils ont également proposé quelques chants sur le thème des planètes aux nombreuses personnes venues découvrir la fresque.

Mme Barbieu



VIE SCOLAIRE

École de Villeherviers

Tout au long de l'année scolaire 2018-2019, les enfants de l'école primaire de Villeherviers ont participé à plusieurs projets, certains étant en outre communs entre les deux classes.

Ainsi les élèves de la classe de GS/CP de Madame Lepain et de Madame Chanal sont allés voir plusieurs films dans le cadre de l'action « école et cinéma », ils ont travaillé autour d'une collection de livres sur le Loup, ils ont également fait du scat le lundi et à la fin de l'année, ils ont visité le château de Cheverny.

Du côté des CM, nous avons eu plusieurs projets en lien avec les livres que nous étions en train d'étudier comme *Le magicien d'Oz* ou encore *Harry Potter* qui ont été l'occasion de mélanger plusieurs matières : arts, anglais et français notamment. D'ailleurs un second projet autour de l'astronomie va être couplé avec le projet Harry Potter avec entre autres l'étude du système solaire et des réalisations plastiques.

D'autre part, les deux classes ont réalisé ensemble des activités comme les sorties piscines de mars à mai mais également un petit spectacle musical présenté lors de la fête de l'école le dimanche 30 juin.

Nous tenons par ailleurs à remercier les parents qui ont été présents lors des différentes sorties et nous lançons dès maintenant un appel pour de futurs volontaires qui voudraient bien accompagner les élèves à la piscine l'année prochaine.

Enfin un grand merci aux élèves, aux parents, aux différents membres de la communauté éducative ainsi qu'aux partenaires de l'école pour cette année scolaire.

Solène Texier



Les membres de l'amicale des écoles **LOREUX**, **MILLANÇAY**, **VILLEHERVIERS** vous remercient pour vos nombreuses participations aux différentes manifestations et actions que nous organisons au profit de nos écoles :

- La vente de gâteaux *Bijou*
- La soirée dansante « tartiflette »
- Marché de Noël
- Vente de chocolats de Pâques

Nous tenons à vous remercier pour l'aide apportée dans l'organisation de toutes ces animations, par votre présence ou encore par votre aide matérielle.

Nous remercions également les mairies qui nous soutiennent dans nos actions et ce, afin que nos villages puissent maintenir leurs écoles et proposer des projets attractifs.

En cette fin d'année scolaire, l'amicale a participé au financement des sorties organisées par les professeurs des écoles : château d'Amboise, Parc floral d'Orléans, Aquarium de Touraine et le château de Chémery.

Mais aussi à la création d'une fresque dans la cours d'école des CE1, CE2 à Millançay et à l'achat de jeux d'extérieurs pour l'école de Villeherviers.

Merci à tous.

Pour tous renseignements :

- ⇒ amicale.mlv@gmail.com
- ⇒ Frédérique CORBEAU 06.89.45.94.71
- ⇒ Adeline CORRIGNAN 06.88.12.07.85

Médiathèque Annick Faÿs

2, rue Madeleine

41200 MILLANÇAY

téléphone : 02.54.96.24.19

email : bibli.millancay@gmail.com**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi de 16h à 17h30 - Mercredi de 15h à 17h30 - Samedi de 10h à 12h

Fermeture du 15 au 20 août 2019**FONCTIONNEMENT****INSCRIPTION GRATUITE permettant d'emprunter**

- ✓ 3 livres / 3 BD / 2 revues pour 3 semaines
- ✓ 2 CD pour 2 semaines
- ✓ 1 DVD pour 1 semaine
- ✓ 1 des 4 liseuses mises à disposition pour 3 semaines

de consulter sur place

- ✓ 1 tablette numérique contenant diverses applications adultes et jeunesse

d'accéder

- ✓ aux ressources en ligne **gratuites** depuis votre ordinateur personnel en vous inscrivant sur le site <http://lecture41.culture41.fr/bib-7-7> afin de :

- . lire : livres numériques – périodiques actuels
- . écouter : musique.
- . voir : films pour tous - documentaires etc...
- . apprendre : formez-vous en ligne au code de la route, aux langues, à Internet, aux logiciels de bureautique, au soutien scolaire du CP au BAC tout en restant chez vous.
- . jouer : jeux pour tous âges

de bénéficier

- ✓ de la **GRAINOTHEQUE** : le troc des graines en libre-service

ANIMATIONS du 1^{er} semestre 2019

VAGABONDAGES : festival de création numérique :

- ✓ P'tit déj numérique le 9 mars : découverte des supports numériques (liseuses et tablette), de ressources en ligne

Atelier PÂQUES



Atelier FÊTE DES MÈRES



**Atelier
FÊTE DES PÈRES**



Exposition sur

LES PLANÈTES en partenariat avec les écoles : du 5 juin au 1^{er} juillet



ANIMATIONS A VENIR

Septembre/octobre

Dans le cadre d'amies voix dont le thème est « Graines de sagesse et Brins de Folie » :

- ✓ Spectacle MARDI 8 OCTOBRE :
« L'enfant éléphant » et « le chat qui s'en va tout seul » adaptés des histoires de Kipling, par la conteuse Catherine Lavelle. Tout public à partir de 6 ans
- ✓ Exposition sur l'univers de Kipling : « de la sagesse à la folie » du 5 octobre au 19 octobre
- ✓ Atelier- création : « Des animaux en folie » samedi 21 septembre à 10h30

Novembre / Décembre :

- ✓ Valise thématique « Avec Adresse » jeux de société grand format et ouvrages divers. Venez découvrir les jeux et tester votre motricité pour tout public – **gratuit**
- ✓ Kamishibaï : « Le casque d'Opapi »

Décembre :

- ✓ Atelier-création Noël
- ✓ Kamishibaï : « Petit loup prépare Noël »



Jeux de société

Pendant les vacances d'été,

venez jouer entre amis ou en famille gratuitement.

A découvrir également pour vos lectures estivales
NOS RÉCENTES ACQUISITIONS adultes, ados et enfants.

L'équipe des bibliothécaires

ÉTAT CIVIL 1^{er} SEMESTRE 2019**arrêté au 15 juin 2019****Naissances**

Ewen BOTTIER	3 avril 2019
Charly LONCHAMPT	30 avril 2019

Décès

BOURILLON Yvette (veuve DESBROSSES)	24 décembre 2018
GIBAULT Gisèle (veuve BOURSAIN)	2 janvier 2019
PINON Rolande (veuve LEPRETRE)	7 janvier 2019
NIOT Pierre	5 avril 2019
BOUET Jeannine	22 avril 2019
VERDET épouse NINET Michèle	28 mai 2019
GAULLIER veuve LAURENT Odette	15 juin 2019

**CENTRE DE SECOURS - Appel volontaires**

Le centre de secours de Millançay devrait être composé de 12 sapeurs-pompiers volontaires, or aujourd'hui il n'en compte plus que 7. Cela met en péril votre sécurité ainsi que la nôtre.

Ce n'est pas une surprise, les services de secours manquent de bonnes volontés.

Nous faisons donc appel à la population !!!

Enlevons les clichés :

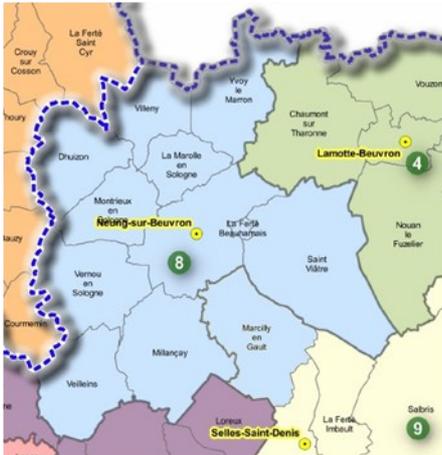
"Il n'y a pas besoin d'être RAMBO, ni athlète de haut niveau pour être sapeur-pompier volontaire, mais simplement d'être âgé entre 16 et 55 ans, d'être motivé et en bonne santé."

Pour tous renseignements, n'hésitez surtout pas à prendre contact au

06.17.54.33.44

*Caporal/chef JAHAN Christophe
Chef de centre du CIS Millançay*

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS



La carte du Territoire

Depuis 1^{er} janvier 2019, la CCSE comprend 12 communes avec le rattachement de la commune de Marcilly en Gault

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ECOPARC

Dans le cadre de son programme d'investissement 2018, la Communauté de communes a réalisé les travaux suivants :

➤ Aménagement d'un laboratoire d'essais balistiques

4 entreprises implantées sur ECOPARC, spécialisées dans le domaine de la sécurité et de la protection balistique, ont sollicité la Communauté de Communes pour construire un laboratoire d'essais balistiques.

Cet équipement consiste à mettre en œuvre « une ligne de tir » dans un espace clos et couvert avec des équipements connexes (caméras hautes vitesses et capteurs) afin de réaliser des tests et de développer de nouveaux produits.

Cette infrastructure atypique, à vocation uniquement économique (tests de blindage, résistance de matériaux, démonstrations commerciales, ...), confortera le développement de ces entreprises.

Les travaux se sont déroulés pendant le second semestre 2018 et ont été achevés au printemps 2019.

➤ Construction d'un atelier relais

Cette opération répond aux nombreuses sollicitations de créateurs d'entreprise et de sociétés existantes pour s'implanter sur le site ECOPARC.

Le présent projet comprend la construction d'un local principal d'environ 650 m² et de 3 ateliers accolés d'une superficie de 100 m² chacun.

Les travaux ont débuté à l'automne 2017 pour le bâtiment principal et au premier semestre 2018 pour les 3 ateliers. Ils ont été achevés au début de l'année 2019.

PROMOTION DU TOURISME

**LANCEMENT DU MARCHÉ – CRÉATION ET AMENAGEMENT DE CIRCUITS PATRIMOINIS DANS LES COMMUNES**

Dans le prolongement du livret touristique mis en place en 2015 (mission réalisée en partenariat avec le GRAHS) et avec la volonté de faire connaître son patrimoine au grand public, la CC Sologne des Etangs souhaite dorénavant restituer cette première phase de recherches en aménageant sur le terrain des circuits patrimoines.

Consciente des nouvelles exigences d'un public hyper-connecté, cette valorisation de certains points patrimoniaux précédemment étudiés, passe par une mise en scène scénographique utilisant les technologies modernes numériques.

Cet outil permettra d'accroître l'offre touristique, d'inviter les touristes à poursuivre leur séjour permettant ainsi d'étendre leur durée de séjour et enfin de promouvoir l'identité du territoire. Une merveilleuse opportunité pour développer son attractivité à travers la marque touristique Sologne.

Ce projet se matérialise par la mise en place d'un jeu d'aventure ludique et insolite (sorte d'escape Game en plein-air). La première phase des travaux s'achèvera fin juin.

Le plan d'actions prévoit la création d'outils innovants destinés à informer et éveiller la curiosité du visiteur en vue de lui permettre une meilleure découverte du territoire.

Il est composé de 2 parties :

Partie 1 :**Création d'une application de découverte ludique pour des circuits patrimoines sur smartphone**

- Création d'une visite interactive et d'une application mobile pour des itinéraires patrimoines intégrant des caractéristiques historiques et culturelles du territoire. Visite développée pour un niveau d'approfondissement adapté au public familial.

Partie 2 : Fabrication et pose d'une signalétique de découverte

- En complément de l'application numérique, sera également implantée au départ de chacun des circuits patrimoine qui font l'objet du présent marché, une signalétique informative. Ce mobilier urbain est destiné à présenter le village aux visiteurs (patrimoine historique et naturel) et à susciter leur intérêt pour partir à sa découverte. Il devra donc intégrer les modalités de découverte à travers l'application mobile.

Au lancement de la mission en 2019, 5 communes intègrent le projet (Dhuizon, La Ferté-Beauharnais, Millançay, Saint-Viâtre, Villeny). La CCSE envisage un développement d'autres circuits pour le restant des communes de son territoire en 2020 (tranche conditionnelle).



L'inauguration des 5 premiers circuits aura lieu le 7 juillet 2019 à l'occasion de la

Journée Renaissance à Ecoparc (Domaine de Villemorant – Neung-sur-Beuvron).

Notre volonté est d'inciter les visiteurs via la diffusion du teaser sur écran géant, à les parcourir durant l'été.

Un mini-circuit temporaire reprenant 3 ou 4 points des circuits créés, permettra aux visiteurs de jouer sur place.

Badminton Sologne des Etangs

Dimanche 26 mai 2019, le club de Badminton Sologne des Etangs organisait la 8^{ème} étape du Trophée Départemental Jeunes au gymnase de La Salamandre à Neung sur Beuvron. Un peu plus de 80 jeunes des catégories Poussins à Juniors, venant des différents clubs du département, se sont affrontés avec fair-play dans une ambiance très conviviale. On soulignera les belles performances des joueurs locaux : **Romain Giot** (vainqueur en Cadet), **Thomas Jaffré** (vainqueur en Junior) et **Roxane Pierre** (finaliste en Benjamine). Tous les bénévoles du club se sont mobilisés tout au long de la journée pour faire de cet événement une vraie réussite !



Le Tennis Club Sologne des Étangs

Saison 2019



TENNIS CLUB
Sologne des Étangs

Président : Aurélien THOMAS / Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX

Trésorière : Annette GUILLET / Trésorier-adjoint : Dominique COUTAN

Secrétaire : Gaëtan RAPIN / Secrétaire adjointe : Stéphanie DURAND

Membres : Mehdy BARBOUX, William BEAUDOIN, Christophe FASSOT, Manu LEROUX, Patrick ROUSSEL, Patrick THENOT

INFORMATIONS SUR LE CLUB :

1/ Inscriptions :

Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

Rappel des cours : pour prendre des cours (enfants et adultes), jusqu'à juin 2019 ou vous renseigner, contactez M. THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

2/ Réservation et location des courts : **NOUVEAU**

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet TEN'UP

<https://tenup.fft.fr/location-horaire>

Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance. Il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié. Pour les licenciés, cette nouvelle application est à télécharger, elle facilite la recherche de Tournois, partenaires, etc.

Pour jouer occasionnellement sur les terrains extérieurs, veuillez régler et récupérer la clé à la boulangerie de Millançay que nous remercions.

Pour toute location spécifique (Comité d'entreprise), contactez M. THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

3/ Animations réalisées en 2019 :

- Février-mars : Seniors + (Millançay)
- Jeudi 30 mai : Animation Beach Secteur sud
- Journée portes ouvertes le 22 juin 2019 avec animations familles à Millançay

4/ Animations à venir du TCSE :

- Du 6 au 21 juillet : tournoi de Tennis homologué Femmes (Jusqu'à 15/1) et Hommes (jusqu'à 5/6)
- Bal du TCSE : 19 octobre à Saint-Viâtre

5/ Rappel du correspondant pour MILLANÇAY : Aurélien THOMAS 06 70 35 23 09



Nous remercions tout particulièrement les commerçants qui soutiennent nos animations avec des donations.

Le bureau du Tennis Club Sologne des Étangs s'engage à toujours développer notre Club grâce au soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs que nous remercions.



Déjà la fin de la saison 2018-2019 qui se profile avec un nombre de licenciés en baisse.

Cette saison, nous avons organisé, le 1^{er} mai notre soirée annuelle Fitness à Millançay qui était ouverte aux adhérentes et personnes extérieures.

Lors de la Foire de St-Viâtre du 11 mai dernier, nous avons tenu un stand où nous proposons des enveloppes pour notre tombola.

Nous apporterons notre contribution à la manifestation sur le thème de la Renaissance qui se déroulera le 7 juillet prochain à ECOPARC.

TOUJOURS DES NOUVEAUTES A LA GYM VOLONTAIRE SOLOGNE DES ETANGS :

Cette année, instauration de deux nouveaux cours qui connaissent un réel succès :

- ⇒ **COURS PILATES** : la méthode Pilate est une gym douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques.
- ⇒ **LE POUND FITNESS** : le pound est un cours dynamique qui mixte le renforcement musculaire, travail cardio danse, le tout en musique et un utilisant des sticks (nous utilisons des bambous séchés) On brûle un maximum de calories, on se muscle, on renforce son endurance cardio vasculaire tout en améliorant sa coordination et son sens du rythme.

La reprise des cours aura lieu le lundi 09 septembre 2019.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux à la rentrée prochaine dans nos différentes communes, La Ferté-Beauharnais, Millançay, Neung-Sur-Beuvron, Saint-Viâtre, Vernou-en-Sologne.

Alors n'hésitez pas à venir voir le déroulement des différents cours de Gym, Fit Dance, Country, Zumba, Step et Gym Douce pour nos seniors. Nous vous proposons 2 séances gratuites.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances... sportives !



Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter **Marie-Claude Laurent** au **06 .79.49.88.90**



École rallye Trompes de la Frénais

2019... Cette année, notre association fêtera ses 25 ans !

Notre groupe, toujours très actif se produit régulièrement :

- En début d'année, concert pour l'association Dalobé à Saint-Denis sur Loire,
- Le 11 juin, inauguration de la Foire de la Saint-Barnabé à La Ferté-Beauharnais
- Le 21 juin, fête de la musique de Millancay,
- Le 7 juillet, messe de Saint-Hubert à Salbris,
- Le 7 septembre, Nuits de Sologne à Nouan-le-Fuzelier,
- Le 13 septembre, concert à Saint-Dyé sur Loire,

et nous serons bien sûr présents pour l'inauguration de la **foire à la citrouille**.

Nous vous souhaitons un bel été à tous.



MILLANÇAY

13 JUILLET

BAL DES POMPIERS



Sologne des Étangs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Loir & Cher
LE DÉPARTEMENT

12H00 :

Présentation des équipes du
GP de la Sologne des Etangs
(Salle des fêtes)

13H00 :

Départ (Salle des fêtes)

13H30 :

Passage de la 1ère boucle

19H00 :

Vin d'honneur offert par la
commune (Salle des fêtes)

19H15 :

Vélos fleuris (Salle des fêtes)

19H30 :

Animation par:
Musique des 3 provinces
Buvette, Restauration

21H30 :

Revue des Pompiers (Mairie)

22H15 :

Retraite aux flambeaux (Mairie)

23H00 :

Feu d'artifice suivi du bal
animé par: DJ Mat'

Organisation: Sapeurs-pompiers de Millançay et Millan'cyclisme



COMITÉ DES FÊTES



Le **9 mars 2019**, le comité des fêtes a rassemblé près de 140 personnes à son traditionnel **dîner dansant**.

L'orchestre **Melody** ainsi que le repas préparé par **la petite folie** ont contribué à la pleine réussite de ce dîner.

Venez tout aussi nombreux l'année prochaine le 29 février 2020.



FETE DU 14 JUILLET 2019

CONCOURS DE PETANQUE ouvert à tous en doublette formée :

- inscription à 14 heures

FOIRE A LA CITROUILLE : 28 et 29 septembre 2019

La **40^{ème} foire à la citrouille** arrive à grands pas. Pour marquer cet évènement, le comité des fêtes organisera une soirée choucroute animée par un orchestre d'une trentaine de musiciens le samedi 28 septembre au soir sur réservation.

Un feu d'artifice sera également tiré ce samedi soir afin de remercier tous nos partenaires, exposants, commerçants et bénévoles fidèles à cette foire depuis 40 ans.

L'équipe dynamique du Comité des fêtes accueillera avec plaisir toutes les personnes qui souhaiteraient apporter des idées nouvelles et s'investir même occasionnellement dans l'organisation d'une ou plusieurs manifestations et notamment la Foire à la citrouille qui cette année sera dense.

Vous pouvez ainsi prendre contact avec les membres du bureau, Cynthia BOURSAIN

ou sur notre site internet : cdfmillancay.wifeo.com

ou par mail cdf.millancay@hotmail.fr

*Cynthia Boursain
Présidente du Comité des Fêtes*

Le comité des fêtes de Millançay

Organise un

Concours de Pétanque

DIMANCHE 14 JUILLET

Inscription à partir de 14H00

à la salle des fêtes et des associations



Tarif : 10 € en doublette

Un lot pour tous les participants

Renseignements: 06.80.02.10.94

Autour de la bonne heure .. Course Nature .. Run & Bike et Marche Nordique

Une organisation : Club Détente de Millancay

Cette année, la concurrence (meeting, triathlon, trails) et les différentes autres organisations nous ont pénalisés. 133 participants dont plus de 12 Millançais se sont répartis sur les différents parcours. Bravo à eux !

Cette année, nous avons modifié 2 parcours :

- Le Run et Bike qui fait maintenant 15 Km
- Le 21 km n'existe plus et est remplacé par un 18 Km (très apprécié des coureurs)

Comme les années précédentes, après s'être assuré que la signalisation et la sécurité étaient bien en place, le départ fut donné à 9H30 précises.

Nous tenons à remercier l'équipe de secours de Christophe Jahan qui assurait la sécurité de la manifestation.

Nous remercions tous les bénévoles, les services techniques, les sapeurs-pompiers et la municipalité, qui sans lesquels, cette course n'existerait pas.



Pour nous retrouver, partager, nous joindre :

Notre site :

<http://autourdelabonneheure.wifeo.com>

Facebook : [Adlbh Autourdelabonneheure](#)

Mail : adlbh@orange.fr

Le Club Détente Millancay



LA P.A.R.C. MILLANÇOISE

Comme chaque année, l'association locale organisera sa randonnée équestre du 14 juillet. Cette journée permet de partager le plaisir de la balade et de se retrouver entre amis.



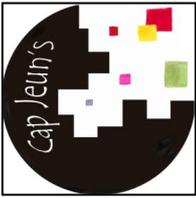
Nous espérons rencontrer un grand succès lors du 6^{ème} Rallye, 120 équipages maximum au départ circuleront dans nos villages dans la bonne humeur et la bonne ambiance.



Un grand merci à tous nos bénévoles indispensables pour ces manifestations.

DATES A RETENIR POUR 2019 :

- Randonnée du 14 juillet
- Rallye Rétro Solognot : 15 septembre
- Soirée de la P.A.R.C. : 9 novembre



Pour les 10 ans de capjeun's Un apéro-concert de dingue !!!!

Le 27 avril, se sont retrouvés sur scène 2 excellents groupes de Tours !

Pendant que le public se régalaît de petites verrines salées, préparées par Valérie, le premier groupe « STRAWBERRY SEAS » interprétait avec brio les chansons de leur premier cd ; ROCK INDIE, voix et airs mélodieux, quelques peu mélancoliques ... et enchanteresses.

A découvrir absolument, et à suivre...



Le deuxième groupe QUIPROQUO a propulsé le public sur la piste pour des danses endiablées sur des airs celtiques et des chansons bretonnes connues de tous. Du jamais vu !

La majorité des spectateurs sur la piste le petit doigt en l'air a dansé la farandole ! Ambiance de dingue ! Jusqu'à l'extinction de voix du chanteur.



Tout ça sous les lumières et le son encadré par Johan, enfin de retour !
Bravo à Flavy pour son discours de fin de concert ! Quel aplomb !

Capjeun's (suite)

Une chouette soirée qui ne demande qu'à être renouvelée ! L'avenir nous le dira et vous le fera savoir !
Bon été à vous et merci à nos fidèles de Millançay !



**QUI A DIT QU'ON NE SAVAIT PAS S'AMUSER NI DANSER ? sûrement pas nous....
BRAVO POUR CETTE FOLLE AMBIANCE !**



ÉTANG DES MILLANÇOIS

A l'occasion du **14 juillet 2019**, nous organisons notre concours de pêche annuel. De nombreux lots récompenseront tous les participants. Comme chaque année, l'association offrira une carte de pêche pour la saison 2019 à celui qui aura pêché la plus grosse prise .

Début d'inscription : 8h00 au prix de 5 € pour une ligne comprenant une boisson offerte.
La pêche restera ouverte le reste de l'après-midi pour tous les participants.

Avis aux amateurs de pêche !!!!!

Cette année, nous avons rempoissonné l'étang des Millançois avec de beaux gardons, de belles carpes, et autres...

Venez passer de bonnes journées autour de l'étang au tarif de 5.00 € par adulte et 2.50 € par enfant.

Cynthia BOURSAIN - Trésorière de l'association



Section de Millançay

Siège social : Mairie de 41200 MILLANÇAY

*Avant tout propos, un petit clin d'œil sur la date de création de notre section **21 juin 1960**. Il y a 59 ans M. René LE-GRAND rassemblait quelques Millançois pour rejoindre l'association nationale des vieux travailleurs fondée le 16 avril 1945. Après quelques changements d'appellation, ensemble et solidaires reste une association apolitique répartie sur tout le territoire et ouverte à toute personne majeure, le siège est sis 47 bis rue Kléber à 93400 SAINT-OUEN.*

Bien que le mode de vie ait considérablement changé depuis la création, l'information des adhérents reste nécessaire. Le bulletin d'information trimestriel « l'union » permet de suivre l'évolution des lois ayant trait au social.

Plus modestement, les sections organisent des activités culturelles, de loisirs, de détente, accessibles au plus grand nombre, toutes tranches d'âge confondues, afin de créer du lien social et d'éviter l'isolement de nos aînés.



L'assemblée générale ordinaire de notre section s'est tenue le 6 février au domaine de Fondjouan à MUR-de-SOLOGNE, suivie du renouvellement des cartes et de l'inscription de 17 nouveaux adhérents. Notre association compte dorénavant 85 adhérents. Une galette des rois a ponctué cet après-midi.



Pour 2019, les activités dites « régulières » sont reconduites :

- *Deuxième jeudi de chaque mois, déjeuner (15€) au domaine de Fondjouan suivi de jeux (pétanque, belote, tarot, etc ...)*
- *Dernier mardi du mois à 14 heures 30, jeux à la salle des fêtes (comme ci-dessus)*
- *Chaque mardi, à compter de 9h, marche (ou 9h30 suivant la saison). Départ depuis la salle des fêtes.*
- *Chaque mercredi et samedi à 14 heures 30, pétanque à l'étang des Millançois. L'aire de jeu a de nouveau été agrandie et permet d'accueillir simultanément 12 doublettes en toute sécurité. Le président remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour procéder à cet aménagement.*



Événements du premier semestre

- *Vendredi **5 février**, nouveau spectacle intitulé « déjanté » de Roland MAGDANE au zénith (45) d'ORLEANS, 57 participants. Une heure quarante-cinq d'humour. L'art de Roland MAGDANE c'est d'observer ce qui nous entoure et ce que nous vivons tous les jours. En regardant l'artiste se débattre dans la vie, on rit de notre propre existence.*
- *Vendredi **29 mars**, spectacle à l'espace Georges Sand à (45) CHECY, 63 participants. Un orchestre Serbe et une vingtaine d'artistes (chanteurs, danseurs et musiciens) ont passé en revue tous les grands classiques folkloriques des pays des Balkans (Serbie, Roumanie, Slovénie, Grèce, Turquie etc...).*

Jeudi 4 avril, Concours de belote à la salle des fêtes de MILLANÇAY. Nous avons accueilli 128 concurrents

Concours de belote du 4 avril



Vue d'une partie des concurrents

Jeudi 9 mai, repas de gala avec animation au domaine de Fondjouan.



Repas de gala du 9 mai

54 adhérents ont partagé ce moment de convivialité.

*Nos deux doyens présents se sont vus remettre quelques présents des mains de notre Maire
M. Philippe AGULHON →*



Quelques pas de danse et animations entre les plats et après le repas.

- **Jeudi 15 mai**, découverte du Perche Sarthois en compagnie d'un guide conférencier à (72) LA FERTE-BERNARD, 43 participants. A dix heures nous prenons place à bord d'un petit train. Après avoir traversé quelques quartiers de la FERTE-BERNARD nous apparait la cité médiévale. La rivière l'Huisne et son bras cernent la vieille ville de toute part. Les vestiges marquants sont les tours crénelées de la porte Saint-Julien, les anciennes halles, les maisons à pans de bois, l'octroi. La visite de l'église Notre-Dame-des-marais, superbe joyau renaissance, nous permet de découvrir ses plafonds finement sculptés et ses admirables vitraux.

La présence d'un guide s'avère indispensable pour appréhender les évolutions architecturales et comprendre les messages adressés par les vitraux aux contemporains de cette époque. Après 2 heures 30 de visite, le déjeuner pris à 12 heures 45 est le bienvenu. Pour la digestion une promenade d'une heure dans les méandres de l'Huisne nous permet de découvrir en bateau électrique ce site verdoyant où s'égrènent ponts, passerelles et lavoirs. A 16 heures nous rejoignons la ferme de la Haie à VILLAINÉ-la-GONNAIS. A bord d'un camion safari, nous découvrons un élevage (unique en France) d'une centaine de daguets et biches destinés à la consommation. Les propriétaires nous expliquent les principes de cet élevage en utilisant uniquement les ressources de la ferme. L'abattage se fait sur place. Une partie de la viande est vendue sur commandes dans des magasins spécialisés. Le reste sert à la fabrication de charcuteries dans quelques établissements situés à (72) CONNERRE (à une quinzaine de kilomètres). CONNERRE est reconnue comme la capitale de la charcuterie en France. La fourniture de viande de cerf s'avère largement insuffisante à l'élaboration des produits transformés dans la région, et en France. Le complément de la viande de cerf provient des pays de l'Est...de quoi faire réfléchir les solognots sur la valorisation des produits de la chasse....

- *Les **10 et 11 juin** visite de l'Armada à ROUEN. Tous les 4 ans les plus beaux et les plus grands voiliers, les bâtiments les plus modernes et d'autres bateaux d'exception venus du monde entier remonteront la vallée de la Seine pour se rassembler dans le port de ROUEN. Lors de la première journée une visite commentée à bord d'une vedette fera découvrir ces géants des mers. En soirée, animations sur les quais avec des concerts suivis d'un feu d'artifice mettant en lumière les bateaux. Lors de la deuxième journée, matinée libre au cœur de l'armada avec visite des bateaux. Le compte-rendu de cette sortie apparaîtra dans le prochain bulletin municipal (délai de montage et impression obligeant).*



Activités et sorties du second semestre

- *Samedi **6 juillet**, rencontre départementale organisée à (41) LUNAY. Repas avec animation musicale puis spectacle, danses et chansons avec l'orchestre de Franck SIROTTEAU.*
- *Jeudi **18 juillet**, visite des ardoisières souterraines de (49) NOYANT-la-GRAVOYERES. Découverte de l'ancien site minier, découverte des grandes étapes de la confection de l'ardoise selon les méthodes d'autrefois, démonstrations à l'appui.*
- *Samedi **3 août à 12 heures**, barbecue, puis concours de pétanque ouvert à tous. Repas 13€, inscription au concours 10€. Début du concours 13 heures 45. Un chapiteau sera mis à la disposition des personnes désirant jouer à la belote, au tarot, ou aux jeux de société. Les inscriptions pour le repas se feront durant la semaine du **15 au 21 juillet au 06 77 23 58 86.***
- *Jeudi **22 août**, visite du musée du compagnonnage à (37) TOURS et découverte de la Touraine par voie fluviale.*
- *Samedi et dimanche **28 et 29 septembre**, foire à la citrouille. Animation d'une loterie.*
- *Jeudi **17 octobre**, journée « cochon grillé » à (45) LORRIS. Les plaisirs de la guinguette autour d'un repas complet. Danse et animations.*
- *Jeudi **14 novembre**, Concours de belote à la salle des fêtes.*
- *Mardi **12 novembre**, repas avec animation puis spectacle cabaret avec danseuses, imitateur, transformiste, ventriloque et chansons françaises,*
- *Vendredi (en soirée) et samedi (après-midi) **6 et 7 décembre**, téléthon à la salle des fêtes.*

Le président Serge GILLET



**VOUS DIREZ À SES ENFANTS
QUE VOUS DEVIEZ VRAIMENT
RÉPONDRE À CE SMS.**

SUR LA ROUTE, LE TÉLÉPHONE PEUT TUER

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



**SECURITE
ROUTIERE**



**VOUS DIREZ À SA FEMME
QUE VOUS DEVIEZ À TOUT PRIX
RÉPONDRE À CET APPEL.**

SUR LA ROUTE, LE TÉLÉPHONE PEUT TUER

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



**VOUS DIREZ À SA FAMILLE
QUE VOUS DEVIEZ ABSOLUMENT
LIRE CE MAIL.**

SUR LA ROUTE, LE TÉLÉPHONE PEUT TUER

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Avis aux Millançois concernant la fermeture des agences EDF en France en 2019 :

- Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019 :
<https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/>
- Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour Millançay :
<https://www.agence-france-electricite.fr/edf/>
- Toutes les informations liées à l'ouverture de votre compteur de gaz auprès d'un fournisseur :
<https://www.agence-france-electricite.fr/gaz-de-ville/ouverture-compteur-de-gaz/>

Collecte des déchetsJours de collecte :

- **Ordures ménagères (bac couvercle vert) : MARDI APRES-MIDI**
- **Emballages (bac couvercle jaune) : JEUDI APRES-MIDI, semaines PAIRES**

La collecte des déchets est assurée les jours fériés, hors 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, où elle est décalée.

Horaires déchetterie NEUNG- S -BEUVRON	Mardi et Jeudi	Samedi
	14h00 à 17h30	14h00 à 17h00
Horaires déchetterie DHUIZON	Lundi/Mercredi/Vendredi	Samedi
	13h30 à 17h30	8h00 à 12h00

Rappel: les containers de dépôt de verre, vêtements et journaux sont placés derrière l'atelier municipal.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Coordonnées	Date d'agrément	Capacité d'accueil
Mme CHARPIGNY Sylvie 21 route de Montault - 41200 MILLANCA Y 02.54.96.38.10 / 06.72.23.18.80	02/06/2014	5 enfants
Mme DANLOS Annick 30 rue des Carnutes - 41200 MILLANCA Y 02.54.97.47.14	Agrément jusqu'au 17/11/2022	3 enfants dont au moins un âgé de plus de 18 mois
Mme JOUBIER Valérie 4 place de l'Église - 41200 MILLANCA Y 02.54.96.22.30 / 06.75.06.11.54	04/04/2003	5 enfants
Mme RUBLINE Annie 9 rue des Acacias - 41200 MILLANCA Y 02.54.96.66.86	08/07/1998	4 enfants

ACCUEILLANTE FAMILIALE AGREEE

Mme BOULAIE Anne-Sophie Les Maisons Neuves 101 route de Vernou 41200 MILLANCA Y 02.54.96.10.09	26/11/2013	2 adultes (adultes handicapés et/ou personnes âgées)
---	------------	--

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC**MAIRIE DE MILLANCAY****7 rue des Carnutes – 41200 MILLANCAY**Tél. 02.54.96.64.78 - Fax. 02.54.96.16.21 - email : mairie.millancay@wanadoo.frSite internet : <http://millancay.fr/>**A partir du 17 juillet 2019,** la mairie sera fermée le mercredi tout comme l'agence postale

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00/13h00	9h00/13h00	fermé	9h00/13h00	9h00/13h00	10h00/12h00

Une permanence est assurée tous les samedis matins par le Maire ou ses adjoints.

**AGENCE POSTALE COMMUNALE****7 rue des Carnutes - 41200 MILLANCAY Tél. 02.54.96.64.90**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00/13h00	9h00/13h00	fermé*	9h00/13h00	9h00/13h00	10h00/12h00

(*) Retrait des colis et recommandés uniquement

Levée du courrier du lundi au samedi à 13h00

Plomberie - Sanitaire
Electricité - Chauffage

SARL JAUGER - BONARD

Email : jauger-bonard@wanadoo.fr

1, rue Boulaye **Tél. 02 54 96 64 33**
41200 Millançay **Fax 02 54 96 15 15**

RM 391 941 572 00011 - APE 453 F



SCIERIE
EXPLOITATION FORESTIERE

Charpentés
Débit sur liste
Chêne, Pin, Peuplier, Douglas
Mirador en chêne
Vente à tout public

17 rue des Fossés
41200 MILLANÇAY

☎ 02 54 96 64 87
☎ 02 54 96 02 91
WWW.SCIERIE-MILLANÇAY.FR

info@scierie-millançay.fr

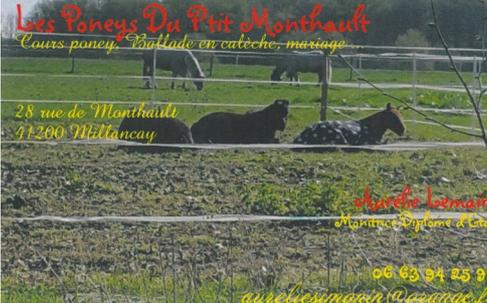
Family Workshop

William / Christal / Maxime

9 rue des Fossés 41200 Millançay

02.36.14.89.47

familyworkshop41@gmail.com



Les Poneys Du Petit Monthault
Cours poney - Ballade en calèche, mariage...

28 rue de Monthault
41200 Millançay

06 83 94 25 96
aurélien.martin@orange.fr

CDO
FORMATION

Siège social: 4, Rue du couvent - 41200 MILLANÇAY
Tél. 02 54 96 02 60 - Fax : 02 72 22 06 14

www.cdo-formation.fr

Béatrice DELARBRE
Diplômée de l'École du Louvre
Diplômée du Centre de Formation et de Restauration du Patrimoine Ecrit : option restauration de documents graphiques

Restauration et encadrement de conservation des œuvres sur papier : gravures, lithographies, dessins, aquarelles...

06 19 42 41 55
beatrice.delarbre@free.fr
"Bellevue", route de Vernou - 41200 - Millançay

Le Relais de Sologne

PERONA Marc

bar-tabac-hôtel-restaurant-omeletterie

Tél. : 02 54 96 65 02

4-6 rue des Fosses 41200 MILLANÇAY

SIRET 434 313 441 00017 - APE 551 A

Formations Bio Sainte Marthe

Pascale Fromonot
Directrice

www.formationsbio.com
02 54 36 13 91
pascalefromonot@formationsbio.com
3 Château de Bonnet - 36120 Ardentes

ELECTRICITE GENERALE
neuf et rénovation - dépannage

Nicolas BAUDOUX

électricité solaire
automatisme
alarme

Tél : 02.54.96.60.07
Port : 06.89.94.79.46

35 rue de monthault - 41200 MILLANÇAY
Mail: nicolas.baudoux@orange.fr



CORBEU

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

43 rue du 11 Novembre
41210 Neung/Beuvron

02 54 83 68 49

Tailles et soins aux arbres
Abattages délicats
Dessouchage
Débroussaillage
Taille de haie

ARBRES & NATURE®
ELAGEUR GRIMPEUR

Benjamin PASCAULT
06 30 99 67 56

41200 Millançay
arbres.nature@gmail.com

FOUQUEAU RENOV

La Petite Bajolière
41200 MILLANÇAY
Tél. 02 54 98 03 61
Port. 06 43 39 64 34
francois.fouqueau0445@orange.fr

Terrassement
Maçonnerie
Rénovation
Carrelage

siret 087 281 176 00021

Drive Légumes Bio commande en ligne
<https://www.jardin-anthemis.fr>

Anthémis
Légumes Bio détail et demi-gros

Route de Marçilly en Ouzé
41260 Millançay

Tél. : 02 54 76 06 76
patrick.bo@orange.fr

Chartrain Benoît

MENUISERIE CHARTRAIN

chartrain98@gmail.com 0666280616

8 rue des Carnotes 41200 Millançay
Devis gratuit

DESSINATEUR-PROJETEUR
CAO-DAO BATIMENT

JMGS
plans & conseils

Projet de maisons individuelles
réhabilitation - agrandissement

Jean-Michel GUERIN
Tél: 07 71 23 93 15
Email: jmgsplans@orange.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ème} SEMESTRE 2019
MILLANÇAY et INTERCOMMUNALITE

- 13 JUILLET :** Voir programme détaillé page 35
1^{er} grand prix de la Sologne des Étangs
présentation de la course à 12 h et départ à 13h00 - MILLAN'CYCLISME
Vélos fleuris à 19h15 - MILLAN'CYCLISME
Bal des POMPIERS et feu d'artifice à 23h
- 14 JUILLET :** **Concours de pêche à 8h00 - ETANG DES MILLANCOIS**
Randonnée équestre à 8h00 suivie d'un repas - PARC
Pétanque à 14h00 - COMITE DES FÊTES
- JUILLET :** **Tournoi de tennis - TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS**
- 3 AOÛT :** **Barbecue, concours de pétanque et jeux sous chapiteaux à 12h30 - ENSEMBLE & SOLIDAIRES**
- 15 SEPTEMBRE :** **6^{ème} RALLYE RETRO SOLOGNOT à 7h00 - PARC**
- 28 et 29 SEPTEMBRE :** **40^{ème} Foire à la Citrouille - COMITE DES FÊTES DE MILLANÇAY**
- 8 OCTOBRE :** **Spectacle « Amies Voix » à 18h30 - MEDIATHEQUE ANNICK FAYS**
- 12 OCTOBRE :** **Bénédictio n de la nouvelle cloche à 16h**
- 12 OCTOBRE :** **Bal du TENNIS CLUB SOLOGNE DES ETANGS à Saint-Viâtre**
- OCTOBRE :** **Randonnée pédestre - ENSEMBLE & SOLIDAIRES - MUNICIPALITE**
- 26 OCTOBRE :** **Soirée des bénévoles - COMITE DES FÊTES**
- 9 NOVEMBRE :** **Soirée dansante - PARC**
- 11 NOVEMBRE :** **Cérémonie du 11 novembre à 10 heures**
- 14 NOVEMBRE :** **Concours de Belote - ENSEMBLE & SOLIDAIRES**
- 16 NOVEMBRE :** **Inauguration du nouveau campanaire à 10 h.**
Repas des anciens - CCAS
- 17 NOVEMBRE** **Bourse aux jouets – AMICALE DES ECOLES**
- 21 NOVEMBRE :** **Fête du Beaujolais à 19 h - MILLAN'CYCLISME / PARC / MAIRIE**
- 29 NOVEMBRE :** **Assemblée Générale du COMITE DES FÊTES à 20h00**
- 6 et 7 DECEMBRE :** **Téléthon - COMITE DES FÊTES, CAP JEUN'S**
- 8 DECEMBRE :** **Marché de Noël - AMICALE DES ECOLES**
- 20 DECEMBRE :** **Fête de Noël – AMICALE DES ECOLES**
- 24 DECEMBRE :** **Père Noël (Vin chaud offert)**